Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
Service de l'enseignement technique
sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des partenariats professionnels
Adresse : 1, ter avenue de Lowendal, 75007 PARIS

Suivi par : Mmes GUEGAN et PLAIRE
Tél : 01 49 55 48 48 – 01 49 55 48 30
yveline.guegan@agriculture.gouv.fr
isabelle.plaire@agriculture.gouv.fr

NOTE DE SERVICE

DGER/SDPOFE/N2010-2143

Date: 29 septembre 2010

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe : 1
Date limite de réponse : jeudi 7 octobre 2010

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
à
(cf destinataires)

Objet : Complément à la note de service DGER/SDPFE/N2010-2095 du 26 juillet 2010 portant instructions relatives aux actions de formation organisées à destination des formateurs relevant des organismes et centres de formation habilités pour participer à l'expérimentation « Certiphyto »

Texte(s) de référence : Décret n°2009-1619 du 18 décembre 2009 modifié relatif à la création, à titre expérimental, du certificat « certiphyto 2009-2010 » - Arrêtés du 25 février 2010 et du 21 juillet 2010 relatifs aux centres et organismes de formation mettant en œuvre le certificat « certiphyto 2009-2010 ». Circulaire DGER/SDPOFE/C2010-2006 du 24 mars 2010. Note de service DGER/SDPOFE/N2010-2053 du 26 avril 2010. note de service DGER/SDPFE/N2010-2095 du 26 juillet 2010 précitée.

Résumé : Organisation d'une session de formation supplémentaire sur la connaissance de l'ensemble du dispositif expérimental « certiphyto », pour incription.

Mots-clés : certificat individuel « certiphyto 2009-2010 » – Formation de formateurs relevant des structures mettant en oeuvre l'expérimentation.

Destinataires	
Pour exécution : Administration centrale Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Unions nationales fédératives d'établissements privés Établissements d'enseignement supérieur agricole	Pour information : Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux Inspection de l'enseignement agricole Fédérations et organisations professionnelles concernées Directions départementales interministérielles. Organismes de recherche et Instituts techniques Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

La présente note de service s'inscrit en continuité de la note de service DGER/SDPFE/N2010-2095 du 26 juillet 2010 portant instructions relatives aux actions de formation organisées à destination des formateurs relevant des organismes et centres de formation habilités pour participer à l'expérimentation « Certiphyto ».

Compte tenu du grand nombre de demandes d'inscription à la formation sur la connaissance de l'ensemble du dispositif expérimental « certiphyto », une seconde session est organisée le 19 octobre 2010, à Paris, au Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

1. Public concerné

Les formateurs-référents, remplissant les conditions prévues au point 2.3.1. de la note de service DGER/SDPFE/N2010-2095 du 26 juillet 2010, et qui ne se sont pas inscrits à la formation du 16 septembre 2010, sont invités à s'inscrire à la session de formation du 19 octobre 2010.

Nota : Les formateurs-référents, ayant déposé une demande d'inscription pour la session de formation du 16 septembre 2010 et qui n'ont pu y participer, seront inscrits à la session du 19 octobre 2010, sauf avis contraire de leur part.

2. Modalités d'inscription à l'action

Une fiche d'inscription est annexée à la présente note de service. Il appartient à chaque structure concernée d'inscrire le formateur – référent « certiphyto » à l'action de formation nationale.

La fiche d'inscription soigneusement complétée est à transmettre à milvia.stoffer@agriculture.gouv.fr **au plus tard le jeudi 7 octobre 2010.**

3. Modalité de confirmation d'inscription

Le 13 octobre 2010, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche transmettra, par courriel, l'invitation à la session de formation du 19 octobre 2010 aux formateurs-référents inscrits, sous couvert de leur structure. Cette invitation comportera les informations pratiques relatives à la session de formation.

Les services déconcentrés régionaux veilleront à assurer une large diffusion de cette note auprès des organismes et centres de formation habilités à participer à l'expérimentation « certiphyto 2009-2010 ».

Le sous – Directeur des Politiques de Formation et d'Éducation

Philippe VINCENT

ANNEXE

Fiche d'inscription à l'action de formation des formateurs – référents « certiphyto » du 19 octobre 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous Direction des Politiques de Formation et d'Éducation

Formateur – référent « certiphyto »	**Organisme ou centre de formation habilité**
NOM: Prénom : Courriel du formateur - référent :	Identification de la structure : NOM et Prénom du responsable : Habilitation obtenue(1) en : 2009 ou 2010 (1) entourez l'année d'habilitation de la structure Courriel de la structure :

Demande d'inscription

à l'action de formation des formateurs – référents « certiphyto » du 19 octobre 2010

pour Mme – Mr : …….

Les frais de mission liés à la participation à l'action nationale du 19 octobre 2010 sont pris en charge par la structure

Mme ou Mr ……

assure la fonction de formateur – référent « certiphyto » depuis (2) : ……

(2) précisez le mois et l'année

Fait le ……
à ……

Signature du responsable de l'organisme (3)

(3) Apposez le cachet de l'organisme

Fiche à transmettre, au plus tard, **le 7 octobre 2010** à milvia.stoffer@agriculture.gouv.fr

Cases réservées à l'Administration organisatrice	Fiche reçue au BPP le : Informations relatives aux modalités organisationnelles transmises par le BPP le :
Bureau des partenariats professionnels	